

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 13 (1983)

Heft: 9

Artikel: Des espaces verts pour les aînés : un arbre dans la ville, un ami

Autor: Dougoud, Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mme Gross aime à évoquer ses souvenirs. Comment, par exemple, elle descendait le foin des mayens avec la luge; comment elle transportait le bois sur la tête.

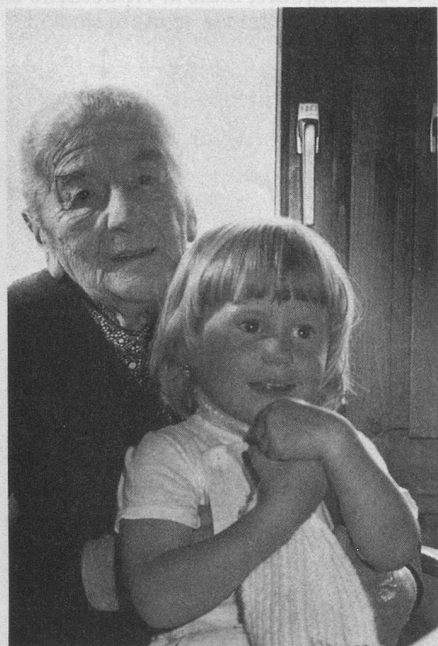
«Oui, c'était pas rose tous les jours. J'ignore si, sachant ce que je sais, j'aurais le courage de tout recommencer. On économisait jusqu'à 5 centimes. On buvait le lait de chèvre et on vendait le lait de vache. Chaque printemps monter le bétail à Charavex était une aventure périlleuse. Une de nos vaches a glissé sur une pierre et a été précipitée dans le vide. Une autre a eu le «grand mal»... Mon mari allait vendre son beurre et ses tommes à Martigny: 4 heures de marche pour les profanes, mais lui, il faisait le trajet en 2 h. 1/2. Le soir, il remontait à l'alpage avec 20 ou 30 francs dans la poche... Moi j'ai appris à traire à 9 ans. Plus tard, j'ai dû traire jusqu'à 25 vaches quand le papa était au marché. Chaque jour le travail commençait à 5 h. et se terminait au plus tôt le soir à 21 h. Après la traite, nous déjeunions: chocolat et pain. Le fromage, on le vendait...»

«Mon mari est resté 9 mois à l'hôpital; il a subi 21 opérations. J'ai dû emprunter pour payer tous ces soins. Mais j'ai tout remboursé grâce à mon travail et à celui de mes enfants. De braves enfants... Bertha et Hélène vivent avec moi. Les autres montent souvent au Trétien pour embrasser leur vieille maman...»

Et, soulignant sa conclusion par un sourire plein de chaleur: «C'était dur, oui, mais c'était la belle vie... Santé! Ça me fait bien du plaisir que vous aimiez mon vin. Il n'est pas traité, oh! surtout pas!»

G. G.

85 ans entre elles. Et beaucoup d'amour.



Des espaces verts pour les aînés

Un arbre dans la ville, un ami

La légende raconte qu'un homme malade gagna l'immortalité à aimer un arbre. Alité, il égrenait les jours d'automne qui lui restaient à vivre sur le chapelet des feuilles jaunissantes d'un arbre, grandi dans la cour, qu'il apercevait de son lit. Il savait qu'il mourrait le jour où la dernière feuille morte tomberait. Elle ne tomba jamais: un voisin en avait peint l'exacte réplique sur le mur d'en face...

La réalité est peut-être moins poétique. Il n'empêche que l'arbre dans la ville exerce une fonction vitale. Les aînés en sont, avec les enfants, ou plus exactement parallèlement à eux, les premiers bénéficiaires. Il y a cent mille bonnes raisons à cette coexistence pacifique et active de l'homme et du végétal, entre asphalte et béton.

Les «programmes verts» figurent depuis longtemps au nombre des devoirs remplis par les Communes à l'égard de leurs citoyens. Mais ils sont longtemps restés les parents pauvres des budgets municipaux, et la préoccupation dernière du citoyen moyen. Une ville, n'est-ce pas, est conçue pour y travailler, y faire ses achats, y circuler avec un maximum de fluidité, y habiter — c'est-à-dire y dormir — et pour s'en échapper en toute hâte à l'heure des escapades dominicales.

C'est compter sans ceux qui y vivent, et la vivent, de l'intérieur. Qui n'ont pas, ou n'ont plus de moyen de transport privé, qui éprouvent des difficultés à se déplacer, dont les moyens financiers sont limités et l'ambition voyageuse cantonnée dans les limites de leur quartier.

La protection, un devoir politique

Ces années dernières pourtant, à la faveur d'une manière de «retour aux sources» généralisée, on a pris conscience de l'extrême urgence qu'il avait à accroître dans nos villes le nombre de leurs poumons verts, à entretenir, ranimer, renouveler leurs parcs et leurs jardins publics, à border leurs rues d'arbres, balises vertes dans le gris des murs.

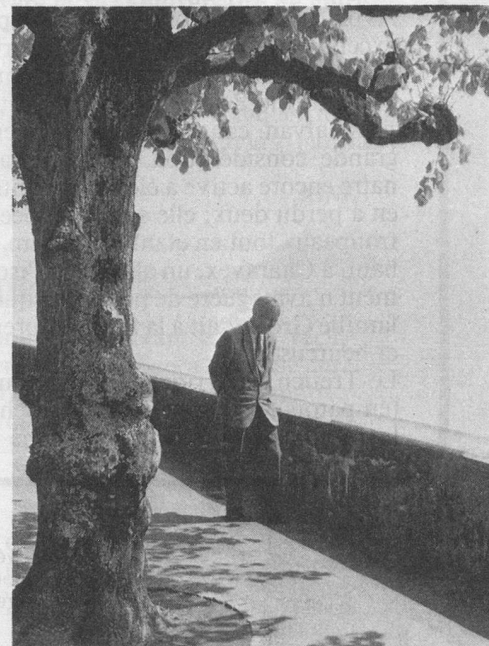
Les espaces verts urbains sont aujourd'hui protégés par tout un arsenal de lois fédérales, cantonales et municipales sur l'environnement et la protection des sites, de la faune et de la flore. Leur agencement obéit à des normes précises: toute construction immobilière nouvelle doit comporter un espace vert, dont la surface est calculée en fonction du nombre d'habitants.

Dans les cités-satellites genevoises du Lignon et d'Avanchet, par exemple, elle est fixée à 10 m² au minimum par habitant. Un recensement récent, effectué dans le canton du bout du lac, témoigne de la volonté des autorités genevoises de préserver leurs zones végétales: les arbres hors forêts y sont au nombre de 191 603 très exactement. On compte un arbre pour 4 habitants, ou encore, en moyenne, un arbre tous les 20 m en ville de Genève (24 arbres à l'hectare) et un arbre tous les 33 mètres à l'extérieur de la cité (9 arbres à l'hectare).

Une influence régénératrice

«Il se trouve des gens, déplore le chef du service des parcs et promenades de Lausanne, M. Jean Moser, pour qui une bande de gazon, une rue balisée de marronniers, une place asphaltée semée de bacs à fleurs est un non-sens et une forme de gaspillage.» Les aînés ne figurent heureusement pas au nombre de ces grincheux-là. C'est que l'arbre, explique un psychologue lausannois, exerce sur la sensibilité de l'homme en général, mais en particulier de l'homme âgé, une influence régénératrice et rassurante.

Face à la hâte, au tumulte, aux dangers de la circulation, à la grogne et à la hargne qui caractérisent trop souvent les «rapports de trottoir» qui sont une part de la vie sociale, les personnes



âgées ont besoin de points d'ancrage. «Les arbres, même visuellement ignorés, remplissent, à l'insu souvent de leurs bénéficiaires, le rôle de havre protecteur, de pause-détente, de respiration».

Et puis, un arbre, c'est une vie. La vie, conjugée au présent positif: bourgeonnement, éclosion, floraison, maturité. La vie avec ses parfums, ses couleurs, la diversité de ses formes, ses chants d'oiseaux, ses insectes, son silence hivernal, ses promesses toujours renouvelées et toujours tenues. Une vie qui égrène le calendrier des saisons.

Un ami bien mal loti

On s'imagine volontiers que l'arbre exerce en ville une fonction de régulateur phonique. C'est sinon faux, du moins extrêmement limité dans ses effets. Toutes les études scientifiques concordent sur ce point: l'arbre ne fait que très peu office d'écran végétal contre le bruit. «Les qualités d'isolation phonique d'un platane entre une rue et une façade d'immeuble sont dérisoires», précise M. Babel, responsable des espaces verts de la ville de Genève. «Son effet est essentiellement psychologique. Mais à ce seul égard, il mérite d'y figurer. Avec tous les problèmes que posent sa croissance et son entretien».

En effet, l'arbre dans la ville est un pauvre bougre; sûrement le plus mal loti de tous les hôtes vivants d'une cité. Tour à tour poteau-pipi pour chiens incontinents de nature, empêcheur de parquer en long et travers, atteint dans son intégrité par des élagages outranciers destinés à améliorer la visibilité des automobilistes et à libérer les fils électriques des moyens de transport publics, il est aussi à demi asphyxié par les gaz d'échappement.

Ces inconvénients ne sont pourtant que la partie visible de l'iceberg. Les vrais souffre-douleurs, ce sont ses racines. Déjà épuisées à la belle saison par le manque d'eau retenue en surface par l'asphalte, elles sont brûlées en hiver par le sel concentré dans le peu d'eau qui parvient à filtrer.

Les canalisations, tuyaux et autres fondations d'immeubles en tous genres achèvent le sinistre tableau, auquel il convient encore d'ajouter l'impossibilité, pour les jardiniers, de fertiliser et de traiter le sol sur lequel on parvient à grand-peine à les maintenir. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les espèces urbaines manquent singulièrement de variété. Toutes ne résistent pas à pareils handicaps; les résineux, par exemple, ne pourraient en aucun cas survivre au traitement infligé à leurs confrères passe-partout que sont

les marronniers, les platanes, les tilleuls, les érables.

Poumon vert

Si pourtant on maintient l'arbre au bord des trottoirs, ce n'est pas uniquement pour des raisons esthétiques, sentimentales et humanitaires. C'est que l'arbre répond à une nécessité biologique et sanitaire.

On a calculé que sa végétation réduit de 28% les concentrations de monoxyde de carbone, et de 50% au moins les oxydes d'azote, qui ont la triste particularité de se fixer sur l'hémoglobine, dans le sang humain, où elles entrent en compétition avec l'oxygène. Un tiers de la matière sèche d'un arbre est composé de carbone absorbé.

Par ailleurs, l'arbre régénère l'atmosphère en la débarrassant de ses nuisances; il emmagasine le gaz carbonique durant le jour, et le transforme la nuit tombée en oxygène. Agissant à la manière d'un filtre à poussière et d'un coupe-vent, il améliore le micro-climat urbain en régularisant l'évaporation de l'eau et en favorisant la circulation de l'air. «Ce phénomène de distillation est sans doute peu perceptible au profane, relève M. Babel. Mais en été, ce sont des milliers de litres d'eau qui sont chaque jour diffusés sous forme infinitésimale dans l'air par les arbres».

Des jardins pour rêver et pour communiquer

Dans ce contexte, l'arbre et la ville doivent et peuvent faire bon ménage. Les parcs et les jardins publics, davantage encore que les arbres isolés le long des trottoirs, y pourvoient.

«Un jardin en ville, déclarait récemment un de nos édiles politiques, c'est une pause, un demi-soupir, une vie en

italiques où les retraites ne ressemblent plus à des déroutés». Encore faudrait-il veiller à ce que les aînés y trouvent la paix et le calme qu'ils viennent y chercher, en évitant qu'ils soient «pleins de chiens sans laisse, de gamins sans retenue et d'adolescents sans scrupules».

En France, on a résolu — très partiellement — le problème: des «gardiens de la paix» y circulent en permanence aux heures chaudes, des grilles en interdisent l'accès dès la tombée de la nuit. Aînés et bébés — ces deux pôles de la vie humaine — y trouvent donc le bien-être, la sérénité; les premiers encore, l'occasion de dialoguer en toute quiétude et amitié.

Ce n'est pas par hasard que le parc de Fontainebleau accueille, en un an, deux fois plus de visiteurs que tous les musées de France réunis! On estime à 57 millions le nombre de «visites» rendues en un an dans les parcs et forêts de la région parisienne: c'est-à-dire autant que la totalité des cinémas de cette même région, et six fois plus que les prestigieux monuments que sont la tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le Louvre et Notre-Dame! Des relevés effectués à proximité du Bois-de-Boulogne indiquent que, dans les quartiers habités limitrophes, la concentration d'anhydride sulfureux est de deux tiers inférieure à ce qu'elle est dans les rues du centre-ville.

«Donnez-nous, donnez-nous des jardins»... mais pas pour y faire des bêtises, comme le suggère la chanson de Pierre Perret. Les espaces verts sont la vie d'une ville, le havre des ses aînés, leur rêve, leur manière de voyage, de rencontres, d'échange, d'apaisement. Qui vaut bien une halte sous les cocotiers des Caraïbes!

Marie Dougoud

